

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25121499***Tribunal de l'entreprise
du Hainaut,

16 SEP. 2025

Greffé
Division MonsN° d'entreprise : **0437 349 442****Nom**(en entier) : **ANDAVA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Chaussée de Mons, 544 à 7100 La Louvière****Objet de l'acte : Renouvellement de mandats d'administrateurs**

Ce vingt-six juin de l'an deux mille vingt-cinq, l'assemblée générale statutaire s'est réunie et il a été décidé ce qui suit :

A l'unanimité des voix, les actionnaires renouvellent le mandat des administrateurs suivants pour une durée de 6 ans :

- Monsieur André GLOTZ, domicilié à 7120 Estinnes, Rue Provinciale 51.
- Monsieur Danny GLOTZ, domicilié à 7130 Binche, Avenue Charles Delière 11/03.
- Madame Nathalie GLOTZ, domiciliée à 7120 Estinnes, Rue Provinciale 7.

Leur mandat arrivera à échéance au terme de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2031.

L'assemblée décide à l'unanimité de mandater Monsieur Simon DEFOSSÉ, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à l'accomplissement des formalités légales et administratives en relation avec les décisions prises, notamment pour poser à titre individuel, tous les actes et signer tous les documents (entre autres, les formulaires I et II) en vue de faire publier les présentes décisions aux annexes du Moniteur belge.

Simon DEFOSSE,
Mandataire spécial.

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2025 - Annexes du Moniteur belge